Traditions





01.03.2022 / MJ

Coups de canon à Neuchâtel

On connaît l'Amicale de la Batterie de campagne 13 pour leur participation à la Fête-Dieu de Fribourg, installés avec leur canon sur les hauteurs de Lorette. Mardi 1^{er} mars 2022 les détonations ont retenti au Locle, à la Chaux de Fonds, à Valangin et finalement par trois fois sur l'esplanade de la collégiale de Neuchâtel lors de la célébration des 174 ans de l'instauration de la République dans le canton.

Partis du Locle, de la Chaux-de Fonds ou de Môtiers, un millier de personnes ont marché jusqu'à Neuchâtel.

Debout, de g. à dr. : Bernard Bapst (Commandant), Eric Vauthey, Jean Iseli (Président), Werner Wyss, Philippe Nagel et Jean-Daniel Beaudevin.

De part et d'autre du canon : Frédéric Imhof et Richard Zbinden.

Historique

3 mars 1853: La Batterie de campagne 13 est fondée à Fribourg par ordonnance du Conseil Fédéral. En 1856, lors de la mobilisation de l'armée Suisse, la Batterie 13 intervient pour l'affaire de Neuchâtel (on désigne ainsi le conflit qui opposa la Confédération à la Prusse entre 1856 et 1857 à propos de Neuchâtel). Après 4 mois de service, les soldats sont démobilisés sans avoir dû intervenir dans ce différend.

En **1871**, la Batterie 13 participe à la reddition de l'armée française du Général Bourbaki avec trois canons en position aux Verrières.

En **1874**, dissolution sur décision du Conseil Fédéral.

En **1964**, en reconnaissance et pour honorer les braves artilleurs, Albert Schacher. Charly Brodard, Bernard Dupré et Gilbert Spicher fondent une amicale des canonniers de la Batterie 13 dont l'effectif comporte aujourd'hui 13 hommes, vêtus d'uniformes qui sont une copie de ceux de l'époque.

Après avoir découvert à la bourse aux armes un tube en bronze de 1864 fixé sur une petite charrette, ils décident de le restaurer. Un travail de passionnés leur a permis de fabriquer les roues en bois cerclées et forgées ainsi que l'affût en chêne, sur le modèle de celui qui est au château de Gruyères.

1 janvier 2019, Nommés canonniers officiels de l'Etat de Fribourg. Le statut de l'Amicale est ancré dans la loi cantonale fribourgeoise.

Les commandants qui se sont succédé depuis la fondation : Albert Schacher, Maxime Krumm et **Bernard Bapst** (état 1^{er} mars 2022).

Source: site internet <u>www.batterie13.ch</u>



Neuchâtel : près du drapeau : Batterie 13 (Fribourg) A droite : Batterie 14 (Môtiers Neuchâtel)
01.03.2022 / MJ